40

Landes

c|a.u.e

Conseil d'architecture, d'urbanisme
et de l'environnement

[IN]FORMER
CONSEILLER
SENSIBILISER

NOUVEAU MANDAT
[A]MÉNAGER SON TERRITOIRE

FORMATION ÉLU·ES



ÉLUS
PARTICULIERS
PROFESSIONNELS

4 MODULES

Format court | demi-journées

Temps d'échange | cas pratiques

Gratuit | sur inscription

SE FORMER, S'INFORMER

Face à la complexification de l'action publique locale et aux nouveaux enjeux auxquels les territoires sont confrontés tels la sobriété foncière, la maîtrise des consommations d'énergie, la préservation de la biodiversité ou encore la qualité architecturale et paysagère, il est essentiel pour les élus, de pouvoir s'informer, actualiser leurs connaissances et disposer de repères pour éclairer leurs décisions.
Le CAUE des Landes et ses partenaires proposent ainsi quatre modules de formation permettant d'acquérir des connaissances en matière d'urbanisme, d'aménagement, de maîtrise d'ouvrage public et de stratégie urbaine et paysagère.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Comprendre les principaux enjeux des champs de l'urbanisme
- Identifier les principaux outils en matière d'urbanisme (planification et aménagement)
- Distinguer les rôles et responsabilités des différents acteurs, de la programmation à l'achèvement de l'ouvrage
- Comprendre, évaluer et organiser le rôle des différents acteurs pour mener à bien un projet de renouvellement urbain
- Situer sa problématique : contextualiser sa démarche d'aménagement du cadre de vie pour le bien-être des habitants

MODULE 1

COMPRENDRE SON TERRITOIRE, SE FAMILIARISER AVEC LES PRINCIPAUX OUTILS DE PLANIFICATION

AU PROGRAMME

ÉTAT DES LIEUX DE MON TERRITOIRE :
connaissance de la situation locale, dynamiques territoriales

OUTILS DE PLANIFICATION STRATÉGIQUE :
fondamentaux de l'urbanisme, documents de planification et d'aménagement, urbanisme durable, renouvellement urbain

INSTRUCTION ET CONSEIL :
logiques de l'instruction des permis, recours à l'architecte, conseil aux particuliers

ANIMATION DU MODULE

ADACL et CAUE

DATES ET LIEUX

JANVIER 2027

Mardi 5 | 9 h - 12 h
Le forum, salle B | Mimizan

Jeudi 7 | 9 h - 12 h
Mairie | Saint-Vincent-de-Tyrosse

Jeudi 14 | 9 h - 12 h
CAUE des Landes | Mont-de-Marsan

MODULE 2

VALORISER SA COMMUNE : LE PAYSAGE ET LE PATRIMOINE AU SERVICE DES HABITANTS

AU PROGRAMME

APPROCHE PAYSAGÈRE :
définitions et méthodes participatives, projet de paysage et transition écologique, intégration paysagère des bâtiments agricoles

ADAPTATION DES ESPACES PUBLICS AU CHANGEMENT CLIMATIQUE :
désimperméabilisation des sols, gestion intégrée des eaux pluviales, végétalisation

CONNAISSANCE, RESTAURATION ET RÉHABILITATION DU BÂTI ANCIEN

OUTILS DE PROTECTION DU PATRIMOINE :
abords monuments historiques, sites patrimoniaux remarquables, sites classés ou inscrits…

ANIMATION DU MODULE

UDAP et CAUE

DATES ET LIEUX

JANVIER 2027

Mardi 19 | 9 h - 12 h
Le forum, salle B | Mimizan

Jeudi 21 | 9 h - 12 h
Mairie | Saint-Vincent-de-Tyrosse

Jeudi 28 | 9 h - 12 h
CAUE des Landes | Mont-de-Marsan

MODULE 3

[A]MÉNAGER SON TERRITOIRE TEMPS 1 : MAÎTRISE FONCIÈRE ET MONTAGE D'OPÉRATION

AU PROGRAMME

SOBRIÉTÉ FONCIÈRE :
comment se développer sans s'étaler ?

POLITIQUE FONCIÈRE :
aide à la décision, maîtrise foncière et portage temporaire

PROGRAMMATION STRATÉGIQUE :
plans de référence / plans-guides, financement des équipements et aménagements

ANIMATION DU MODULE

EPFL, CD 40 et CAUE

DATES ET LIEUX

FÉVRIER 2027

Mardi 2 | 9 h - 12 h
Le forum, salle B | Mimizan

Jeudi 4 | 9 h - 12 h
Mairie | Saint-Vincent-de-Tyrosse

Jeudi 11 | 9 h - 12 h
CAUE des Landes | Mont-de-Marsan

MODULE 4

[A]MÉNAGER SON TERRITOIRE TEMPS 2 : APPROCHE OPÉRATIONNELLE ET LEVIERS DE MISE EN ŒUVRE

AU PROGRAMME

MONTAGE D'OPÉRATION :
construction (programmation, conduite d'opérations) et aménagement (méthode, outils de mise en œuvre)

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE :
performance énergétique, économies d'énergie, rénovation thermique et énergétique

PARCOURS PROJET HABITAT RURAL

—> En option, après la matinée en salle, visite d'une opération de référence

ANIMATION DU MODULE

SATEL, SYDEC et DDTM

DATES ET LIEUX

FÉVRIER 2027

Lundi 22 | 9 h - 12 h
Le forum, salle B | Mimizan
—> Visite | 14 h - 15 h 30
ZAC Lapuyade | Biscarrosse

Jeudi 25 | 9 h - 12 h
Mairie | Saint-Vincent-de-Tyrosse
—> Visite | 14 h - 15 h 30
Friche Bellocq | Saint-Vincent-de-Tyrosse

MARS 2027

Jeudi 4 | 9 h - 12 h
CAUE des Landes | Mont-de-Marsan
—> Visite | 14 h - 15 h 30
Technopôle Agrolandes | Haut-Mauco

À noter : les visites seront animées par différents partenaires de l'ensemble du cycle de formation.
Le déjeuner sera à la charge de chaque participant.

DES MODULES DE FORMATION MUTUALISÉS

Aux côtés du CAUE, de nombreux partenaires* se mobilisent pour animer chaque module : l'ADACL, la SATEL, l'EPFL, le SYDEC, la DDTM, l'UDAP, le CD 40.

MODALITÉS PRATIQUES

PUBLIC CONCERNÉ

Élus municipaux ou intercommunaux en charge ou intéressés par les domaines suivants : urbanisme, aménagement, logement, transitions, attractivité, environnement.

PRÉREQUIS

Aucun

ORGANISATION

Il est possible de s'inscrire à chaque module individuellement, mais nous vous encourageons à réaliser le parcours de formation dans son ensemble.

CONDITIONS D'ACCUEIL

Formation gratuite

Inscription obligatoire auprès du CAUE des Landes, par mail ou par téléphone

RAPPEL DES DATES ET LIEUX

Les 5/01/2027, 19/01/2027, 2/02/2027 et 22/02/2027 | Mimizan | Le forum, salle B

Les 7/01/2027, 21/01/2027, 4/02/2027, 25/02/2027 | Saint-Vincent-de-Tyrosse | Mairie

Les 14/01/2027, 28/01/2027, 11/02/2027, 4/03/2027 | Mont-de-Marsan | CAUE des Landes

QUI SOMMES-NOUS?

Le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE) des Landes est une association départementale chargée de promouvoir la qualité architecturale, urbaine, paysagère et environnementale.

Il a été créé à l'initiative du Conseil départemental en application de la loi sur l'architecture de 1977.

Le CAUE est un organisme indépendant qui s'adresse à tous : particuliers, professionnels, élus ou encore jeunes publics. Par ses actions de conseil, de formation, d'information et de sensibilisation, le CAUE des Landes remplit une mission de service public.

*** SIGLES**

ADACL : Agence départementale d'aide aux collectivités locales

CD : Conseil départemental

DDTM : Direction départementale des territoires et de la mer

EPFL : Établissement public foncier local

SATEL : Société d'aménagement des territoires et d'équipement des Landes

SYDEC : Syndicat d'équipement des communes des Landes

UDAP : Unité départementale de l'architecture et du patrimoine

Photo de couverture
Formation abordant le paysage, Montfort-en-Chalosse
© CAUE 40

40 Landes
c|a.u.e
Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement

155, rue Martin Luther King
40 000 MONT-DE-MARSAN
05 58 06 11 77
contact@caue40.com
caue40.com

Graphisme : d'après obologo.com - Impression : Copytel

ÉLUS
PARTICULIERS
PROFESSIONNELS